



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 1^{er} juin 2023

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 25 mai 2023, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville – 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h04 et levée à 21h33.

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, M. Florent MANZONI, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, Mme Henriette PROST-TOURNIER.

Etaient absents : Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Martine CART-GRANDJEAN, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX, M. Guy BRUCHON.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : R. LORIN CART-GRANDJEAN/G. JOBERT ; M. PERRIN/S. KURT ; D. DUMONT/P. BENOIT ; A. MARGUET/D. GUILLEUX ; B. ANDREZ/S. LESCURE ; P. LIME VIEILLE/E. GIRAUD ; D. ROUX/B. LAPOIRE ; G. BRUCHON/M. COLETTE.

DM N°4 : Transfert de crédits travaux bureaux Prévert

L'embauche récente d'un électricien par la commune permet de réaliser davantage de travaux en régie et à moindre coût. Ainsi, les travaux d'éclairage extérieur de l'école Saint Exupéry et de la Gendarmerie ont été réalisés en régie, et ont permis de dégager certaines sommes qui peuvent être transférées pour permettre de finaliser un dernier espace de travail au niveau du bâtiment Prévert.

Par conséquent, les modifications suivantes sont proposées :

- Compte 21538 fonction 111 service « GENDARMERIE » : - 600 €
- Compte 21538 opération 2306 fonction 212 service « EXUP ELEMENTAIR » : - 500 €
- Compte 21311 opération 2304 fonction 020 service « PREVERT » : + 1 100 €

La commission Finances qui s'est réuni le 26 mai 2023, a émis un avis favorable.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°4.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvie LE HIR

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :
07/06/2023

